

COMMENT CANDIDATER

Je dois candidater dans la bonne catégorie de ménage (col 1), dans la bonne typologie de logement (col 2) et dans le mode de financement qui correspond aux revenus du ménage. Revenu fiscal de référence N-2 que je trouve sur mon avis d'imposition (col 3 à 6), tout en respectant un taux d'effort à 33% maximum (Loyer charges comprises - APL / total des revenus mensuels + aides sociales X100 = <33%)



PLAFONDS DES RESSOURCES POUR ACCEDER AU LOGEMENT SOCIAL EN 2024



COMPOSITION DU FOYER **	NB de PIÈCES	MODE FINANCEMENT DU LOGEMENT			
		PLAI	PLUS	PLS	PLI
CATEGORIE 1 Une personne seule	T1-T2	14 329 €	26 044 €	33 857 €	46 879 €
CATEGORIE 2 Deux personnes ne comportant aucune personne à charge	T2	23 355 €	38 925 €	50 603 €	70 065 €
CATEGORIE 3 - trois personnes - une personne seule avec une personne à charge	T3	30 614 €	51 025 €	66 333 €	84 220 €
CATEGORIE 4 - quatre personnes - une personne seule avec deux personnes à charge	T4	33 511 €	60 921 €	79 197 €	100 883 €
CATEGORIE 5 - cinq personnes - une personne seule avec trois personnes à charge	T5	39 863 €	72 482 €	94 227 €	119 425 €
CATEGORIE 6 - six personnes - une personne seule avec quatre personnes à charge	T5 et plus	44 861 €	81 562 €	106 031 €	134 392 €
Par personne supplémentaire		4 998 €	9 089 €	11 816 €	14 974 €

Exemples :

Ménage avec 1 enfant à charge et 47 800€ de revenus par an

1/ Vous êtes en catégorie 3 et sous le plafond du PLUS qui est de 51025€

2/ Vous devez donc candidater sur des offres dont le mode de financement est **PLUS**



Couple avec 2 personnes à charge et 75500€ de revenus par an

1/ Vous êtes en catégorie 4 et sous le plafond du PLS qui est de 79197€

2/ Vous devez donc candidater sur des offres dont le mode de financement est **PLS**

ATTENTION



LE RESPECT DE CES REGLES EST IMPERATIF POUR L'ETUDE DE VOTRE CANDIDATURE